

PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE DE L'U.I.S. AU 5e CONGRES
INTERNATIONAL DE SPELEOLOGIE.

La première séance plénière de l'U.I.S. au cours du 5e Congrès International de Spéléologie, tenue à Stuttgart (Allemagne), est ouverte le 21 septembre à 14 heures dans l'amphithéâtre des bâtiments universitaires.

Le président Gèze présente d'abord son rapport moral sur l'activité de l'Union au cours de son premier quadriennat. En premier lieu, il se réjouit de constater que plusieurs pays ont demandé à adhérer à l'Union depuis l'Assemblée Générale de fondation tenue à Ljubljana (Yougoslavie) en 1965. Ce sont l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Autriche, le Brésil, la Nouvelle-Zélande et le Venezuela. Plusieurs autres ont fait savoir qu'ils envisageaient aussi leur adhésion, ce qui porterait à plus d'une trentaine le nombre des pays adhérents, c'est-à-dire la quasi totalité de ceux dans lesquels la spéléologie est effectivement pratiquée actuellement. Le Secrétaire Général doit préciser dans son rapport ce point très important, qui témoigne de l'enthousiasme avec lequel a été accueilli mondialement le mouvement d'association internationale l'un des buts essentiels de l'Union.

Le président fait ensuite part de son échec dans la tentative d'obtention d'aide de l'Unesco qu'il avait espérée. Ce puissant organisme ne peut aider financièrement que des Unions beaucoup plus importantes et plus scientifiquement affirmées que l'U.I.S. La seule possibilité serait dans la participation de l'Union à l'un des projets majeurs de l'UNESCO, par exemple au projet relatif aux études hydrogéologiques dans les zones arides. Mais une telle participation supposerait l'engagement à un programme de recherches précis qui tiendrait notamment à l'écart les morphologistes, les minéralogistes, les biologistes, les préhistoriens, etc. et profiterait seulement aux hydrogéologues spécialistes des régions karstiques sèches. Même pour eux, il ne s'agirait pas expressément de spéléologie. Le Président a, par conséquent, jugé inopportun et pratiquement impossible d'engager l'Union dans une telle voie.

Le Président souligne par ailleurs combien le fonctionnement de l'Union a été freiné par le manque de rapidité et de régularité dans les informations, aussi bien en direction du Secrétariat Général qu'inversement en direction des groupements spéléologiques des pays membres. L'exemple de la lettre présidentielle et de la lettre d'information du Secrétaire Général, ou des statuts qui ont mis parfois plusieurs années pour atteindre par la voie des revues imprimées les divers groupements intéressés a prouvé que la méthode primitivement envisagée pour la diffusion de l'information était mauvaise.

Il est indispensable que les représentants de chaque pays auprès de l'U.I.S. fassent connaître aussi vite que possible au Secrétariat Général toutes les réunions de caractère international dont ils ont connaissance. Il serait même souhaitable qu'ils signalent les réunions nationales importantes, afin que le Secrétariat n'ignore pas l'activité spéléologique régnant dans chaque pays.

En contrepartie, le Secrétariat Général doit pouvoir informer directement et rapidement les groupements spéléologiques de tous pays des diverses manifestations qui sont prévues et, d'une façon générale, de l'ensemble de l'activité spéléologique dans le monde. Pour cela, un financement plus assuré de l'Union est nécessaire. La commission des statuts doit, impérativement, au cours du présent Congrès, étudier une telle amélioration des moyens à mettre en oeuvre pour que les buts d'information et de liaison de l'Union soient atteints au plus tôt.

Le Président donne alors la parole au Secrétaire Général M. A. Anavy qui présente son rapport quadriennal (voir le texte de ce rapport, joint au compte-rendu de la séance). Il prie l'Assemblée de désigner deux Commissaires aux comptes devant vérifier l'emploi des fonds

de l'Union conformément aux statuts. Après vérification, ils font part de leur approbation à l'Assemblée, qui donne quitus au Secrétaire Général-Trésorier Anavy pour sa parfaite gestion au cours des quatre ans écoulés.

Le Président signale le vœu des spéléologues tchécoslovaques de voir créer une commission sur le Spéléoclimat, la Spéléothérapie et la Spéléochimie. Il estime que ce vœu pourra être pris en considération lors de l'Assemblée Générale devant avoir lieu à la fin du Congrès, puisque ces problèmes sont mis à l'ordre du jour dans le Congrès même et que l'on saura alors s'il y a lieu, ainsi qu'il est probable, de poursuivre leur étude. Il mentionne également le projet d'Exposition Internationale de Spéléologie devant avoir lieu à Barcelone (Espagne) en 1970 et dont les dirigeants ont demandé le patronage de l'UIS. A main levée, les représentants habilités auprès de l'Union accordent ce patronage.

Le Président donne connaissance des candidatures des pays qui se proposent pour l'organisation du 6e Congrès International de Spéléologie et passe la parole aux représentants des quatre pays invitants afin qu'ils confirment ces candidatures auprès de l'Assemblée. Successivement, montent à la tribune M. Schuitz au nom de l'Afrique du Sud, Mme Petrochilos au nom de la Grèce, M. Malek au nom du Liban et M. Panos au nom de la Tchécoslovaquie. Le choix entre ces propositions doit se faire par vote à bulletin secret lors de l'Assemblée Générale de clôture.

Enfin, le Président rappelle qu'à cette même Assemblée Générale de clôture doit avoir lieu le vote pour l'élection des membres du nouveau bureau de l'Union. Afin d'éviter une trop grande dispersion des voix, il suggère que des propositions soient faites par une commission provisoire de 5 membres, chargée d'étudier toutes les candidatures utiles à l'avenir de l'Union. L'Assemblée approuve la création de cette Commission et désigne pour la former les représentants du Canada, de l'Espagne, de la Hongrie, de la Roumanie et de la Suède.

Plus, aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16.30 h.

Le Secrétaire-Général Albert Anavy.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL-TRESORIER POUR LES ANNÉES DE 1965 A 1969,

Fondée le 16 septembre 1965, à Ljubljana en Yougoslavie, avec l'assentiment des représentants de 24 délégations nationales, l'Union Internationale de Spéléologie devait, de par son premier article des statuts adoptés en séance plénière, oeuvrer à favoriser le développement des relations entre spéléologues de tous les pays.

Aussi est-ce dans ce but que fut diffusée en décembre 1965 une circulaire émanant du Bureau de l'Union. Elle fut adressée à plus de 250 correspondants à travers le monde et portait un message éloquent de notre président M. le professeur Bernard Gèze soulignant l'importance de l'information sollicitée par le Secrétariat.

Ces informations et renseignements devaient en principe permettre:

- 1) d'établir de nouveaux contacts avec les pays où l'on pratique la Spéléologie et les recherches systématiques du monde souterrain - plusieurs n'ayant pas encore été représentés aux précédents congrès internationaux;
- 2) de créer un fichier aussi complet que possible et constamment à jour sur l'organisation de la Spéléologie Mondiale, sur les groupements régionaux et nationaux, ainsi que sur les chercheurs individuels;
- 3) de recenser les Instituts, les Centres d'Etudes, les Laboratoires, les Groupes et les Associations spécialisés effectuant des recherches dans les diverses disciplines

scientifiques intéressées par la Spéléologie;

- 4) d'obtenir régulièrement des renseignements sur l'activité spéléologique et les recherches effectuées dans chaque pays en vue d'une diffusion plus large, plus rationnelle et par conséquent plus féconde;
- 5) de coordonner les activités spéléologiques sur le plan international et d'assurer le fonctionnement des commissions de travail rattachées aux Congrès internationaux;
- 6) enfin, de favoriser les rencontres internationales non seulement dans le contexte de réunions périodiques à caractère général, tels que congrès et conférences régionales, ou occasionnelles à objectifs limités, désignés: symposiums, colloques ou rencontres, mais également sur le plan de collaborations d'équipes confrontant méthodes d'explorations et matériel d'équipement dans les travaux conjoints sur le terrain.

Ces objectifs, il faut l'avouer, sont loin d'avoir été atteints. Certains poursuivis avec plus de bonheur ont permis d'enregistrer quelques succès, par contre d'autres ne peuvent être notés que par un zéro décourageant et bien décevant.

Enregistrons d'abord avec plaisir l'adhésion effective ou différée de plusieurs pays qui ont délégué, certains pour la première fois, leurs représentants à l'Union et au présent Congrès. Ce sont par ordre alphabétique: l'Afrique du Sud, l'Australie, l'Autriche, le Brésil, le Luxembourg, la Nouvelle Zélande et le Venezuela. C'est donc avec joie que l'Union voit ses effectifs augmenter et qu'elle accueille cordialement en son sein les nouveaux membres.

Il y a également parmi nous et pour la première fois en ce 5e Congrès International de Spéléologie une représentation élargie comprenant les délégués de l'Argentine, du Canada, de la Hollande, du Japon et du Nigéria. Nous espérons sincèrement que ces pays se joindront très bientôt à l'Union dont l'action et le rayonnement pourra s'étendre de la sorte aux cinq continents. Souhaitons enfin la participation à part entière, à tous nos travaux et à nos réunions, des pays pratiquant la spéléologie, mais non affiliés jusqu'à ce jour tels que Cuba, le Maroc, le Mexique, le Pérou, le Portugal, etc.

La création du "Fichier" de la Spéléologie Mondiale et le recensement des groupes et des individuels œuvrant dans les différents pays s'est heurtée à de multiples difficultés. Il faut souligner en particulier un manque total de rapports entre le Secrétariat et les officiels d'un certain nombre de territoires que l'on pourrait imputer à la méconnaissance de certaines langues ou à une carence d'interprétariat. On ne peut de toute évidence faire du travail sérieux si l'on ne dispose pas de moyens réciproques d'établir un dialogue ou, si l'on ne peut s'assurer une collaboration active et confiante.

Afin de poursuivre et de parachever l'élaboration d'un tel outil de travail, aussi important que nécessaire, il est à souhaiter que le prochain Secrétaire Général puisse disposer de rapports et de possibilités d'action différents de ceux qui ont handicapé son prédécesseur partiellement polyglotte. Ce problème devra être sérieusement étudié pour y trouver une solution adéquate.

A l'heure actuelle les éléments positifs de notre fichier sont ceux qui nous ont été fournis par des responsables de groupements fédérés ou fortement structurés sur le plan national (Belgique, Suisse, Autriche, Yougoslavie, Etats-Unis, etc.). A ceux-ci se sont ajoutés les résultats de longues et patientes recherches dans les publications de pays à fortes traditions individualistes qui n'ont pas encore réussi à fusionner leurs groupements de spéléologues au delà de limites régionales (Angleterre, Espagne, Italie, etc.). Il y a également les dossiers de pays qui soit à cause de l'exiguïté de leur territoire, soit à cause d'un intérêt assez récent à la spéléologie n'ont qu'un nombre restreint d'éléments à fournir (Luxembourg, Turquie, Liban, etc.) Enfin, il faut mentionner les renseignements que nous ont fournis les pays ralliés à l'Union depuis sa fondation (Australie, Venezuela, Afrique du Sud, etc.). En somme, le travail de démarrage est fait mais le "Fichier" reste à être complété et à être périodiquement mis à jour.

La diffusion des renseignements sur l'activité spéléologique mondiale est actuellement assurée presque uniquement par les bulletins périodiques que distribuent les organisations de chaque pays. Ces publications sont envoyées aux membres et aux correspondants abonnés. Elles sont quelques fois échangées ou même envoyées à titre gracieux à certaines personnalités, aux centres de recherches spécialisés ou à des bibliothèques. Il s'en suit que les informations importantes, les calendriers de manifestations, les comptes-rendus de réunions nationales ou internationales, les résultats de recherches, les rapports de commissions spécialisées, les résumés et études bibliographiques, les descriptions de nouvelles techniques et les divers renseignements concernant l'utilisation de matériel n'atteignent qu'un nombre limité de spéléologues; le plus souvent d'ailleurs après des délais assez longs en tenant compte de retards à l'impression et de la distribution postale aux régions éloignées.

Le Secrétariat s'est trouvé ainsi à maintes reprises soit dans l'ignorance soit incomplètement informé au sujet de programmes d'activités spéléologiques d'intérêt général. Il disposait néanmoins d'un nombre assez important de publications gracieusement offertes par certaines organisations ou pour lesquelles des abonnements avaient été souscrits à titre personnel. Signalons, à notre grand regret, que l'on a même négligé d'envoyer les comptes-rendus et les rapports concernant plusieurs réunions internationales y compris celle qu'avait pourtant patronnées l'Union.

Pour que l'on puisse améliorer l'échange et la diffusion des renseignements, il serait souhaitable que les publications les plus importantes de tous les pays soient mises à la disposition de l'Union dans les délais le plus rapides. Tout en constituant une petite bibliothèque de travail, cette contribution aurait le mérite de fournir l'ensemble d'éléments d'informations à diffuser. Il conviendrait alors de faire paraître un bulletin ou une circulaire périodique groupant les nouvelles spéléologiques internationales sous le sigle de l'Union, qui serait alors largement distribué à tous les échelons.

Parallèlement il nous faudra utiliser au maximum la latitude offerte par de nombreux périodiques de fédérations nationales qui ont créé une rubrique où seraient publiées toutes les informations fournies par le Bureau de l'U.I.S. ainsi que les circulaires et les rapports des commissions spécialisées. Il est bien regrettable que nous n'ayons pas exploités ces possibilités jusqu'ici, mais il faut aussi trouver les moyens matériels afin de développer au maximum ce double courant d'échanges et de diffusion.

Les diverses commissions permanentes créées par les précédents Congrès internationaux présenteront leurs rapports en des réunions prévues au courant de ce 5^e Congrès. Toutefois il nous incombe ici de souligner l'excellent travail qui s'effectue dans ces commissions, véritables chevilles ouvrières de nos congrès en œuvrant sous l'impulsion de leurs présidents.

Conscients de l'absence de possibilités matérielles dont dispose l'Union à l'heure actuelle, les Commissions des signes conventionnels et de la classification des grottes et gouffres par leurs mensurations ont obtenu après sollicitation auprès d'organisations nationales, les concours bénévoles et les allocations nécessaires pour publier des documents et des rapports. De leur côté les présidents des commissions de Spéléochronologie et de l'organisations du sauvetage en grottes et gouffres ont puisé dans leurs propres deniers pour mener leurs enquêtes et faire imprimer des feuillets.

Il ne fait pas de doute que dans la mesure où les travaux des commissions spécialisées sont décidées et suivies par l'Union, celle-ci se doit de trouver les moyens financiers pour couvrir les dépenses encourues par ces recherches et la diffusion des résultats. De même devront être prévues les sommes nécessaires au fonctionnement d'un Secrétariat qui doit rétribuer des collaborateurs pour exécuter les travaux de dactylographie, de duplication de documents, de classement et de traduction en plus des dépenses courantes de papeterie et enfin d'affranchissement du courrier.

Le problème du financement de l'Union qui a été évoqué en Yougoslavie il y a quatre ans, a fait l'objet d'un vœu exprimé par le Président Gèze dans sa lettre circulaire du décembre 1965. Il a été soulevé également par le Secrétaire dans sa correspondance générale et dans les conversations avec plusieurs dirigeants d'organismes nationaux qu'il a rencontrés.

Il serait opportun à présent de vous présenter les chiffres du rapport financier qui doit étayer la thèse de besoins essentiels à pourvoir si l'on veut que l'Union élargisse son action et puisse œuvrer selon les buts assignés par ses statuts.

Toutes les sommes encaissées durant la période écoulée totalisent \$ 402,50 provenant en partie du recouvrement de la dîme convenue de un dollar par membre participant au 4e Congrès et en partie de donations versées par quelques organismes nationaux et collègues. Quinze délégations nationales seulement sur les 24 présentes à Ljubljana ont acquité leur quote-part. Nous n'avons donc reçu que \$ 206,50 soit un peu plus que la moitié du montant prévu pour financer au départ notre Union. Par ailleurs, nous n'avons malheureusement pas réussi à obtenir l'accord des organisateurs de deux rencontres internationales pour que l'on collecte le demi dollar par membre participant, devant en principe revenir à l'union celle-ci ayant accordé officiellement son patronage. Quand au reliquat des sommes figurant au crédit de notre bilan, soit \$ 196, il provient d'allocations uniques versées par quatre pays et par trois collègues généreux. Nous leur devons des remerciements car sans eux il aurait été impossible d'opérer.

Les dépenses réduites au strict minimum et pour cause, ne se sont élevées qu'à \$ 320,85, laissant un solde créditeur à ce jour de 581,65 sur lesquels il faudrait au moins prévoir les remboursements des frais postaux encourus par le Président et par les commissions pour l'envoi de leurs rapports.

Pour mémoire, ces dépenses ont été groupées sous trois rubriques qui sont :

1) Pour fournitures de secrétariat et imprimés -	\$ 121,--
2) Pour travaux de dactylographie, duplication	\$ 120,--
3) Pour frais postaux	\$ 080,--
soit au total	\$ 321,-

Il est donc urgent, sinon impératif, que l'Assemblée Générale décide des moyens pour assurer à l'Union ses besoins pécuniers. Il semble qu'il y aurait lieu non seulement de maintenir le principe, déjà admis par tous, d'une contribution individuelle pour tous les participants aux réunions internationales, mais, aussi de fixer pour chaque pays le montant d'une allocation annuelle à verser à l'Union. L'importance des versements se chiffrerait entre \$ 150, et \$ 30, et dépendrait des ressources dont disposent les organisations spéléologiques nationales. La perception des taxes aux rencontres internationales devra se faire à l'avenir sans difficultés au moment de l'inscription. Les organisateurs devront alors officiellement majorer les droits de \$ 1 ou \$ 1/2 de façon explicite afin de pouvoir créditer l'U.I.S. des montants collectés.

Pour les versements des allocations annuelles, chaque pays devra prévoir le meilleur mode de transfert des sommes et aviser le Secrétariat de manière à ce qu'il puisse disposer de ces crédits.

En envisageant une extension du rôle que doit jouer notre Union dans les rapports entre spéléologues de tous les pays et dans la coordination des activités spéléologiques sur le plan international il serait bon d'attirer l'attention de l'Assemblée sur certaines lacunes dans nos statuts. S'il est vrai qu'elles ne concernent que les attributions dévolues aux membres du Bureau, elles demandent toutefois une définition bien précise par un statut spécial intérieur. Ce n'est que de cette manière que l'on répartirait au mieux les charges et les responsabilités incombant aux dirigeants d'une organisation dont les rouages vont être de plus en plus étendus voire même complexes.

On pourrait envisager en particulier un élargissement du Secrétariat Général par

adjonction de secrétaires régionaux et même d'un trésorier, choisis par le Bureau ou désignés par l'Assemblée. Egalement il serait possible de confier aux vice-présidents des fonctions bien définies dans le cadre des liaisons entre le Bureau, les Commissions de travail et les organisateurs de rencontres internationales.

Les attributions du Président et du Secrétaire Général ne seraient pas diminuées pour autant mais le Bureau fonctionnerait alors beaucoup plus comme une équipe; chacun des membres ayant son rôle ou sa mission à remplir sous l'égide du Président responsable auprès de l'Assemblée Générale.

Prof. Albert R. Anavy.
Secrétaire Général de l'U.I.S.
22 septembre 1969

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L' U.I.S. AU 5e CONGRÈS INTERNATIONAL DE SPÉLÉOLOGIE (STUTTGART SEPTEMBRE 1969).

La seconde séance plénière de l'Union, réunissant tous les participants au Congrès, s'est tenue le 26 septembre 1969 à 14.30 h dans le grand amphithéâtre des bâtiments universitaires de Stuttgart.

Dès l'ouverture de la séance par le Président Gèze, les représentants officiels des pays présents sont priés d'occuper les deux premières rangées des sièges, près de la tribune de l'amphithéâtre, afin de faciliter le décompte des voix pour les votes ultérieurs. Le Secrétaire Général procède alors à un appel nominatif.

Il est alors signalé la présence d'un représentant des Pays-Bas parmi les participants au Congrès. Quoique la Hollande n'ait pas formellement adhéré à l'Union et que par conséquent n'ait pas désigné son représentant, le président Gèze demande à l'Assemblée s'il ne serait pas opportun d'admettre notre collègue à se joindre aux autres délégués à titre officieux. L'Assemblée ayant approuvé à mains levées la suggestion, Mme. Seeleman-Reinhold prend place à côté des 24 autres représentants.

Très brièvement, après avoir remercié les organisateurs du Cinquième Congrès international de Spéléologie, M. le professeur Gèze résume les activités de cette Réunion. Il passe ensuite la parole aux différents Présidents des Commissions Spécialisées afin que soient présentés les rapports des travaux de chacune d'elles. Les textes de ces rapports soumis à l'Assemblée sont par la suite remis au Secrétaire Général pour être joints au présent compte-rendu. Pour la Commission de Spéléochronologie ce sont MM. les Dr. Herbert W. Franke et Geyh, nouvellement désignés président et secrétaire en remplacement des professeurs E. K. Tratman et A. A. Cigna, qui font état des travaux durant les quatre dernières années et le présent Congrès.

Puis la parole est donnée à M. le Dr. H. Trimmel, président de la Commission d'uniformisation de la terminologie et des signes conventionnels, qui annonce la réorganisation de cette commission en trois sous-commissions autonomes. L'organisme, qui sera désormais désigné sous le nom de Commission de Documentation, reste sous la haute direction de M. le Dr. Hubert Trimmel, tandis que la sous-commission des signes conventionnels est confiée à M. Maurice Audétat, celle de terminologie revient à M. le Dr. Max H. Fink et la nouvelle sous-commission de bibliographie est placée sous la direction de M. le Dr. Reno Bernasconi. Tour à tour, les trois vice-présidents font état des travaux effectués et de ceux envisagés dans le cadre de leurs sous-commissions.

M. le Dr. H. Trimmel, en sa qualité de président de la Commission des grottes les plus

longues et des gouffres les plus profonds, rend compte ensuite des activités et des publications effectuées sous son égide. Il est convenu que l'on désignera dorénavant ce groupe de travail du nom de: Commission des plus grandes cavités.

Avant de procéder à l'audition des rapports des autres commissions, M. le Président Gèze signale que des propositions de création de nouvelles chevilles ouvrières ont été étudiées et après discussions il a été décidé la mise en route de la Commission des Grottes Touristiques sous la présidence du Prof. Léonard Blaha et de la Commission de Spéléothérapie avec le Dr. Hermann Spannagel comme président et le Dr. Hubert Kessler comme secrétaire.

La proposition présentée par MM. Adolfo Eraso et Jean Corbel de former une Commission de Géochimie et de Géomicrobiologie a été par contre, repoussée: ces problèmes faisant partie de ceux dont s'occupe la Commission d'Etudes de la Dénudation Karstique. MM. Blaha et Kessler en une courte allocution présentent le programme des travaux dont s'occuperont leurs commissions.

Pour la Commission d'Etudes de la Dénudation Karstique, dont le nom a été changé en Commission de l'Erosion Karstique, c'est par son président le Dr. Vladiznir Panos et le secrétaire le Dr. Otakar Steicl que le rapport est présenté. Ils envisageront l'opportunité de créer au sein même de leur organisme un groupe d'étude ou une sous-commission pour traiter les problèmes envisagés plus particulièrement dans la proposition de MM. Eraso et Corbel (signalée plus haut).

C'est ensuite le tour de M. Dimitri de Martynoff, délégué en l'absence de M. Alexis de Martynoff qui est souffrant de présenter le rapport du Président de la Commission de Secours en Grottes. Il cède après la parole à M. André Slagmolen qui a dirigé les travaux de la commission durant le présent congrès.

Enfin le Vice-Président de l'U.I.S. le professeur Gordon Warwick fait état des travaux de la Commission des Statuts qu'il préside. Cette commission, qui a groupé tous les représentants officiels de l'U.I.S., a adopté après discussions et modifications le projet des Statuts de l'Union et du Règlement intérieur du Bureau élaborés par la sous-commission de travail. Les textes en français définitivement établis ont été affichés sur les placards du Hall et distribués avant la séance à tous les participants de l'Assemblée.

En ce qui concerne le financement de l'Union, le secrétaire général donne lecture des deux paragraphes relatifs aux cotisations individuelles des participants aux Réunions Internationales et aux allocations annuelles à verser par chaque pays adhérent à l'Union:

1° - "par une cotisation individuelle des participants aux Congrès Internationaux et à toutes les Réunions Internationales patronnées par l'Union. Le montant de cette cotisation est fixé lors de chaque Assemblée Générale et encaissé par les organisateurs des Congrès et Réunions en même temps que leurs droits d'inscription."

2° - "par des cotisations annuelles versées par les associations spéléologiques des pays adhérents à l'Union ou allouées par des institutions officielles ou privées."

Il est alors procédé au vote des montants recommandés par la commission qui sont de: U.S.\$ 2,- par participant aux Congrès et aux Réunions Internationales patronnées par l'Union et U.S.\$ 30, - d'allocation annuelle de chaque pays adhérent à l'Union. Par 19 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions la recommandation est adoptée pour application immédiate.

D'autre part, l'alinéa a) de l'article 3 des nouveaux statuts stipule que le "nombre de Secrétaires Adjointes à élire au Bureau de l'Union doit être fixé par l'Assemblée Générale". Une recommandation de désigner 2 Secrétaires-adjoints pour le nouveau Bureau est adoptée à l'unanimité des 25 voix.

Passant ensuite au choix du pays où se tiendra le prochain Congrès, le président, M. Bernard Gèze annonce que quatre pays ont maintenu leurs candidatures pour l'organisation du 6e Congrès International de Spéléologie dans quatre ans. Ce sont l'Afrique du Sud, la Grèce,

le Liban et la Tchécoslovaquie. Le choix entre ces propositions se fait alors par un bulletin secret et c'est la Tchécoslovaquie qui est désignée par 17 voix.

M. le Dr. Vladimir Panos, dans une brève allocution remercie vivement l'Assemblée au nom de son pays, de la confiance qu'on lui accorde pour tenir le 6e Congrès à Olomouc en 1973. Il est chaudement applaudi.

M. le prof. Leander Tell, président de la Commission chargée de désigner les candidats aux élections du Bureau soumet alors la liste des noms proposés. Il est aussitôt procédé à l'élection par scrutin secret, d'un Président, de deux Vice-Présidents, d'un Secrétaire Général-Trésorier, et de deux Secrétaires-Adjoints. Sont élus pour quatre ans:

MM. Prof. Bernard Géze, Président
Prof. Gordon Warwick, 1er Vice-Président,
Dr. Viadimir Panos, 2e Vice-Président,
Dr. Hubert Trimmel, Secrétaire-Général et Trésorier,
Prof. Albert Anavy, 1er Secrétaire-Adjoint, et
Maurice Audétat, 2e Secrétaire-Adjoint.

Les nouveaux membres du Bureau se joignent à la tribune aux anciens qui ont été réélus, et le Président Géze remercie l'Assemblée en leurs noms.

La séance est alors clôturée à 18.15h.

Le secrétaire-général Albert Anavy.